

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00179 Numéro SIREN : 809 641 889 Nom ou dénomination : A.N.J.
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2022 sous le numéro de dépôt 8250

N° de Dossier : G00149

En Euro

TM

SEMAG EXPERTISE 10 AVENUE DU VIGAN 34190 GANGES

A.N.J.

37 RUE DES ARTISANS

83310 GRIMAUD

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

2033

Réel simplifié BIC

Déclaration envoyée par la procédure EDI-TDFC

Formulaire millésime 2022

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Insp
8300501	346418	51	EM	652
N° Siret	80964188900013			

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		N° 2065 - SD 2022  N° 11084* 23 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS				Timbre à date du service	
Exercice ouvert le	01/01/21	et clos le	31/12/21	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
A.N.J. 37 RUE DES ARTISANS 83310 GRIMAUD					
SIRET 8 0 9 6 4 1 8 8 9 0 0 0 1 3			Mél : tmoraux@wanadoo.fr		
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement :		
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
			SIRET		
B ACTIVITE					
Activités exercées Commerce de voitures et de véhicules aut			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		115 136	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %		38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %			PV à long terme imposables à 19 %		
Autres PV imposables à 19 %			PV à long terme imposables à 0 %		
			PV exonérées (art. 238 quinquies)		
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle art. 44 sexies			Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies			Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies			Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		
			Autres dispositifs		
			Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies		
Société d'investissement immobilier cotée			Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		
			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé ISACOMPTA					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
SEMAG EXPERTISE 10 AVENUE DU VIGAN 34190 GANGES					
Tél : 0467810509			Tél :		
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)			Identité du déclarant :		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date : 20/04/22 Lieu : GRIMAUD		
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire : PRESIDENTE ARTIGUES GINOUX MARION		
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature		
prestataire :					

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H										RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS																			
Montant global brut des distributions (1)					payées par la société elle-même					a							payées par un établissement chargé du service des titres					b							
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)															c														
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées															d														
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)																				e									
																				f									
																				g									
																				h									
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)															i														
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI															j														
Montant des revenus répartis (5)															Total (a à h)														
I										REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																			
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants										Pour les SARL		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.																	
										Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.		Année au cours de laquelle le versement a été effectué		Montant des sommes versées :															
														à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6											
1										2		3		4		5		6		7		8							
J										DIVERS																			
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)																													
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																													
K										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION																			
REMUNERATIONS										MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%																			
														0%		15%		19%											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice																			
										MVLТ imputée sur les PVLТ de l'exercice																			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)										MVLТ réalisée au cours de l'exercice																			
										MVLТ restant à reporter																			
L										CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONС (article 222 bis du CGI)																			
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice																													
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice																													

1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

N°15948*04

Désignation de l'entreprise		A.N.J.										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise		37 RUE DES ARTISANS 83310 GRIMAUD															
SIRET		8 0 9 6 4 1 8 8 9 0 0 0 1 3															
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12											
												Exercice N clos le					
												3 1 1 2 2 0 2 1					
ACTIF												Brut		Amortissements-Provisions		Net	
												1		2		3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles {	Fonds commercial *	010		012												
		Autres *	014	25 654	016	6 695						18 959					
		Immobilitisations corporelles *	028	144 801	030	65 578						79 223					
		Immobilitisations financières * (1)	040	2 500	042							2 500					
		Total I (5)	044	172 955	048	72 274						100 682					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052												
		Marchandises *	060	666 841	062							666 841					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	33 514	066							33 514						
	Créances {	(2) Clients et comptes rattachés *	068	63 217	070						63 217						
			Autres* (3)	072	16 278	074					16 278						
	Valeurs mobilières de placement	080		082													
	Disponibilités	084	20 215	086							20 215						
	Charges constatées d'avance *	092	18 234	094							18 234						
	Total II	096	818 299	098							818 299						
	Total général (I + II)	110	991 254	112	72 274						918 981						
PASSIF														Exercice N NET			
														1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120												1 000			
	Ecart de réévaluation	124															
	Réserve légale	126												100			
	Réserves réglementées *	130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132												139 715			
	Report à nouveau	134															
	Résultat de l'exercice	136												115 098			
	Provisions réglementées	140															
Total I	142												255 913				
Provisions pour risques et charges														Total II			
														154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156												91 729			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166												4 896			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 274 953)	172												566 443			
Produits constatés d'avance														174			
														176			
Total III														663 068			
Total général (I + II + III)														180			
														918 981			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195									71 510			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182									31 524			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>A.N.J.</u>		Néant ☐ *					
A- RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐		Exercice N clos le			
				31122021					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	2 892 888	
	Production vendue {	biens	dont export et livraisons intracommunautaires {		215		214		
		services *			217		218	242 168	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222		
	Production immobilisée*						224		
	Subventions d'exploitation reçues						226		
	Autres produits						230	18 095	
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	3 153 151	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234	2 386 129	
	Variation de stocks (marchandises)*						236	129 645	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)						242	386 706	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 1 086)						244	8 600	
	Rémunérations du personnel*						250	49 401	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	5 328	
	Dotations aux amortissements*						254	20 033	
	Dotations aux provisions						256		
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		1 606	}	262	165
		cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
		Total des charges d'exploitation (II)				264	2 986 008		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	167 144		
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)		294	13 888		
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		}	300	1 929		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)						306	36 229		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)						310	115 098		
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312 115 098		314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316				
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles*				322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)				324	36 229			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	1 929			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU -TE (44. octies A)	987			342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993					
	BUD (44 sexdecies)	992							
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346				350	
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)		643					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)		645					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)		647					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)		648					
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)		641					
Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)		990							
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)		649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352 153 256		354			
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1 Déficit col.2		370 153 256		372			

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : A.N.J.										Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice												
ACTIF IMMOBILISÉ													
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	4 954	412	20 700	414		416	25 654				
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426				
	Constructions		430		432		434		436				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440		442	1 750	444		446	1 750			
	Installations générales agencements., aménagements divers		450	4 360	452		454		456	4 360			
	Matériel de transport		460	121 364	462	6 640	464		466	128 004			
	Autres immobilisations corporelles		470	8 253	472	2 435	474		476	10 688			
Immobilisations financières			480	2 500	482		484		486	2 500			
TOTAL			490	141 431	492	31 524	494		496	172 955			
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial			495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles			500	9 908	502	1 741	504		506	11 649			
Immobilisations corporelles	Terrains		510		512		514		516				
	Constructions		520		522		524		526				
	Installations techniques matériel et outillage industriels		530		532	166	534		536	166			
	Installations générales, agencements, aménagements divers		540	624	542	436	544		546	1 060			
	Matériel de transport		550	40 503	552	16 100	554		556	56 603			
	Autres immobilisations corporelles		560	6 160	562	1 589	564		566	7 749			
TOTAL			570	57 194	572	20 033	574		576	77 228			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)												
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé			1	2	3	4	5						
			6	7	8	9	10						
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.N.J.

Néant ☐*

I

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres Immob. incorp	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C

VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II

DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	
Déficits imputés			983	
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	
Total des déficits restant à reporter			870	

III

DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374 564 989
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378 205 054
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : A.N.J.										Néant ☐ *			
Exercice ouvert le :01/01/2021.....				et clos le :31/12/2021.....				Durée en nombre de mois		12			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS													
Effectif moyen du personnel * :								376		2			
Dont apprentis								657					
Dont handicapés								651					
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861					
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE													
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108		3 135 056			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés								118					
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119					
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105					
TOTAL 1								106		3 135 056			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115		102			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143					
Subventions d'exploitation reçues								113					
Variation positive des stocks								111					
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116					
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153					
TOTAL 2								144		102			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾													
Achats								121		2 411 655			
Variation négative des stocks								145		129 645			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125		130 242			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								310					
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133					
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148		165			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128					
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135					
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150					
TOTAL 3								152		2 671 708			
IV - Valeur ajoutée produite													
Calcul de la Valeur Ajoutée								(Total 1 + Total 2 - Total 3)		137		463 450	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF								117		463 450			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre								020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022		Effectifs au sens de la CVAE *				023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026					
Période de référence				024		/ /		160		/ /			
Date de cessation						/ /				/ /			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

SIREN

8 0 9 6 4 1 8 8 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.N.J.

ADRESSE (voie)

37 RUE DES ARTISANS

CODE POSTAL

83310

VILLE

GRIMAUD

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique ARTIGUES Prénom(s) MARIONNom marital ARTIGUES % de détention 70,0000 Nb de parts ou actions 700,00Naissance : Date 01/12/1983 N° Département 30 Commune ALES Pays FranceAdresse : N° 25 Voie RUE DES TROIS RIVESCode Postal 83310 Commune GRIMAUD Pays FranceTitre (2) MR Nom patronymique BALECH Prénom(s) DOUGLASNom marital BALECH % de détention 15,0000 Nb de parts ou actions 150,00Naissance : Date 24/04/1974 N° Département 75 Commune PARIS Pays FranceAdresse : N° 15 Voie RUE DE L'AMARRAGECode Postal 83310 Commune GRIMAUD Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

SIREN

8 0 9 6 4 1 8 8 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.N.J.

ADRESSE (voie)

37 RUE DES ARTISANS

CODE POSTAL

83310

VILLE

GRIMAUD

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique LEFEVRE Prénom(s) HERVE
Nom marital LEFEVRE % de détention 15,0000 Nb de parts ou actions 150,00
Naissance : Date 05/10/1968 N° Département 02 Commune MONTREUIL-AUX-LIONS Pays France
Adresse : N° Voie RES MOULIN BLANC BAT LES IRIS
Code Postal 83990 Commune SAINT-TROPEZ Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au CGI)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

SIREN

8 0 9 6 4 1 8 8 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.N.J.

ADRESSE (voie) 37 RUE DES ARTISANS

CODE POSTAL 83310

VILLE GRIMAUD

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise A.N.J.

Numéro siret

80964188900013

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAIL DU TABLEAU 2033B

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne 330)	
Amendes et pénalités		1 929
TOTAL		1 929

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne 350)	
TOTAL		

Désignation de l'entreprise A.N.J.

Numéro de siret 80964188900013

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Désignations	Montant
Total des charges à payer	

Désignation de l'entreprise A.N.J.
Numéro de siret 80964188900013

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des charges constatées d'avance					

Désignation de l'entreprise A.N.J.
Numéro de siret 80964188900013

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Désignation de l'entreprise A.N.J.

Numéro de siret

80964188900013

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
 (article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ
Désignation de la société et adresse de son principal établissement
N° de SIRET du principal établissement
Code APE

80964188900013

4511Z

 A.N.J.
 37 RUE DES ARTISANS

Adresse du siège social
(si elle est différente de l'adresse ci-contre)

83310 GRIMAUD

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

€

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	153 256
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice (en mois/12)	38 120
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice.	38 120
k	Dont plus value nette à long terme	
Total lignes h à k		38 120
l	BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX NORMAL À 26,50 % (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	115 136
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

BÉNÉFICE IMPOSABLE AU TAUX NORMAL À 26,50 %

115 136

BÉNÉFICE IMPOSABLE À 15 %

38 120

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

A.N.J

S.A.S AU CAPITAL DE : 1000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 37 RUE DES ARTISANS

-83310- GRIMAUD

FREJUS : 809 641 889

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 28 JUIN 2022

L'an 2022, et le 28 Juin au siège social les associés de la Société par actions simplifiée **A.N.J** au capital de **1000 Euros**, divisé en **1000 Parts Sociales** de **1 Euros** chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents, Mme **ARTIGUES** Marion, Mr **BALECH** Douglas et **Mr LEFEVRE** Hervé représentant la totalité des **1000 Parts Sociales**.

L'Assemblée réunissant plus de la moitié des Parts Sociales peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Madame **ARTIGUES** Marion préside la réunion en sa qualité de Présidente

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société, et sur les comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2021**.
- Rapport du Président sur les conventions visées à l'Article L. **223-19** du Code de Commerce.
- Approbation desdits comptes et conventions : quitus à la gérance.
- Affectation des résultats.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des associés.
- L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au **31 Décembre 2021**.
- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance.
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Il précise que tous les documents prescrits par l'Article 36 du décret du 23 Mars 1967, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit Article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le **31.12.2021** approuve les comptes de cet exercice, tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un résultat net comptable bénéficiaire de **115097,98 Euros**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- La totalité en réserve pour la somme de **115097,98 Euros**.
- La réserve devient créditrice pour la somme de **254812,55 Euros**
- La réserve légale demeure à la somme de **100 Euros**

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'Article **L. 223-19** du Code de Commerce, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention nouvelle.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

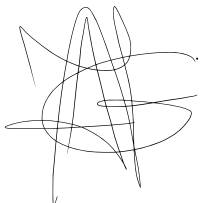
L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'au titre des trois derniers exercices, il n'a pas été distribué de dividendes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, a été signé par tous les associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

Mme ARTIGUES Marion
Associée



Mr BALECH Douglas
Associé



Mr LEFEVRE Hervé
Associé



A.N.J

S.A.S AU CAPITAL DE : 1000 EUROS

SIEGE SOCIAL : 37 RUE DES ARTISANS

-83310- GRIMAUD

RCS : B 809 641 889

SIRET : 809 641 889 00013 CODE APE 4511 Z

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Madame **ARTIGUES** Marion associée Présidente de la Société par actions simplifiée **A.N.J** a, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2021**, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis en conformité des lois et règlements en vigueur et ne comportent aucune modification en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, par rapport à l'exercice précédent.

Après constitution des amortissements selon les taux fiscalement admis et, en outre, après constitution des provisions qui nous ont paru nécessaires pour faire face aux pertes et charges probables, ces comptes et le bilan font apparaître pour l'exercice clos le **31 Décembre 2021** un bénéfice comptable de **115097,98 Euros**.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021.

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe joints au présent rapport, vous donneront un aperçu global de répartition de notre actif et de notre passif ainsi que de notre exploitation au cours de l'exercice écoulé.

L'exercice social clos le **31 Décembre 2021** compte une durée de douze mois d'activité.

Ainsi :

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **918981 Euros**.

Nos immobilisations brutes s'élèvent à **172955 Euros** au **31 Décembre 2021**.

La dotation de l'exercice au titre des amortissements sur immobilisations amortissables s'élève à **20033 Euros**, portant ainsi les amortissements à la somme de **77228 Euros** à la fin de l'exercice clos le **31 Décembre 2021**.

Au cours de l'exercice clos le **31 Décembre 2021**, nous relèverons les points qui nous semblent les plus importants :

- Etat des dettes :

Nos dettes s'élèvent au **31 Décembre 2021** à la somme de **663068 Euros**.

Au titre de l'exercice arrêté à la date du **31 Décembre 2021** soumis aujourd'hui à votre approbation, nous avons réalisé un chiffre d'affaires de **3135056 Euros** hors taxes.

Les autres produits s'élèvent à la somme de **18095 Euros**.

Nos charges d'exploitations, s'élèvent à **2986008 Euros**.

Ainsi, notre exploitation se solde-t-elle par un bénéfice de **167144 Euros**.

De l'examen de notre exercice arrêté à la date du **31 Décembre 2021**, nous relèverons encore que compte- tenu d'un résultat financier négatif de **13888 Euros** et d'un résultat exceptionnel négatif de **1929 Euros**, notre exercice se solde par un résultat avant impôt bénéficiaire de **151327 Euros**.

Après retraitements, le résultat fiscal est de **153256 Euros** et l'Impôt Société est de **36229 Euros**.

Notre exercice se solde par un résultat net bénéficiaire de **115097,98 Euros**.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021.

La totalité en réserve pour la somme de **115097,98 Euros**.

La réserve devient créditrice pour la somme de **254812,55 Euros**

La réserve légale demeure à **100 Euros**.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

S'agissant du premier exercice, il n'a pas été distribué de dividendes.

PRESENTATION DES COMPTES ET METHODES D'EVALUATION

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'Article **223** du Code des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'Article **39-4** du même code.

PERSPECTIVE D'AVENIR

Nous allons tenter de continuer la progression du chiffre d'affaires sur l'année **2021** et nous allons poursuivre tous nos efforts pour continuer à limiter au maximum nos dépenses d'exploitation.

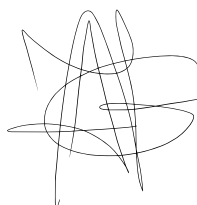
CONCLUSION

Ainsi les résolutions, objet du présent rapport dressé par Madame **ARTIGUES** Marion associée de la Société par actions simplifiée **A.NJ**, et qui feront l'objet d'un procès-verbal consigné par ladite associée, à la date du **28 Juin 2022**, ne seront autres que celles énoncées ci- avant.

Les formalités légales auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de **FREJUS (83)** matière de dépôt légal, seront accomplies en conformité des lois et règlements en vigueur.

FAIT LE 28 JUIN 2022

Mme ARTIGUES Marion
Associée

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' and 'G' intertwined.